

# Discours de Rémy POINTEREAU

## Session du Conseil général

15 juin 2010

### Intervention Compte Administratif

Comme d'habitude vous faites dans l'autosatisfaction. C'est toujours la faute des autres, de vos prédécesseurs, la faute de l'Etat.

Jamais vous ne vous remettez en question et finalement vos arguments font « FLOP » comme hier avec M. Guerineau, comme vous êtes des spécialistes du FLOP.

Le compte administratif 2009 est le bilan comptable de l'année passée, le reflet de la gestion de la collectivité, son état financier.

Constat de 2 effets, conjoncturel et structurel

Conjoncturel car personne ne peut nier la crise économique sur le plan international (sauf Asie).

En Europe : Grèce, Espagne, Portugal, Italie

En France : Effet sur les droits de mutation 16,42 M €

Point culminant : 2007 = 25 694 M €

- 6,5 M € → là-dessus le Conseil général n'y peut rien !

TSCA contrats d'assurance – 1 % compensés par la TIPP + 6,72 %

+ 1,7 M €

La crise a un effet sur les dépenses de RSA (RMI)

Constat : les recettes de fonctionnement augmentent globalement de plus de 10 M €

Baisse de 3,3 M € (revenus des immeubles) due certainement à l'abandon des immeubles de gendarmerie.

+ 16 M € contribution directe

Ce sont les contribuables du Cher qui ont payé

Prélèvement + 120 M € de 2005 à ce jour

L'effort de l'Etat n'a jamais été aussi important : 97,5 Milliards €

Quant aux dotations diverses et variées, légère baisse de 0,80 %

Mais enfin !! Comment trouver anormal en pleine crise, alors même que tout le monde condamne les déficits abyssaux du budget de l'Etat qui durent depuis plus de 30 ans –le dernier budget en équilibre date de Fourcade en 1978/79-, que l'Etat ait baissé de 0,80 % sa dotation alors même qu'il a dû augmenter ses compensations sur les dégrèvements d'impôts que vous avez votés ici même !

Dans ce pays, depuis des décennies, nous sommes habitués que dans les collectivités nos dotations augmentent d'année en année. Nos bases augmentent donc nos contributions directes sans même jouer sur les taux.

Dans chaque entreprise, de la plus petite à la plus grande, dans chaque foyer, on pouvait se contenter de cette assurance de voir augmenter son chiffre d'affaires / son revenu d'un peu plus que l'inflation, alors même que dans la réalité de la vie quotidienne il en est tout autre.

Le constat est que malgré tout :

- l'autofinancement brut diminue encore : 16 %
- les dépenses de personnel : + 5,4 % (page 3) ou + 5,99 % (page 15)

Rappel : ce qui plombe le plus les finances des Conseils généraux c'est l'APA, créée en 2001 (Loi Guinchard) sous le gouvernement Jospin.

La clé de répartition avait été arrêtée à 1/3 Etat, 2/3 Départements.

On ne peut pas demander aujourd'hui le financement à 100 % par l'Etat, contraire au plan Jospin.

Le Rapport Jamet est incontestable

Le CA 2009 est le résultat de ce que nous disons depuis plusieurs années dans cet hémicycle → une situation extrêmement critique sur le plan financier :

- Hausse considérable des dépenses de fonctionnement de l'administration générale
- Hausse de la dette : de 120 M € en 2003 elle est de plus de 205 M € en 2009
- Hausse considérable des impôts : + 35 %

Ce qui est paradoxal en ayant augmenté de 80 M € la dette Capital, de 120 M € le prélèvement contribuable, ce qui fait + 200 M € en capacité supplémentaire d'investissement et de fonctionnement, vous n'arrivez pas à obtenir une situation financière plus saine. Ce que dit d'ailleurs le rapport Jamet !

Tout cela nous le disons en permanence ; vous nous répondez toujours avec les mêmes arguments.

« A ce rythme, si la situation n'évolue pas, il reste donc à peine 2 ans au département du Cher avant la cessation de paiement » selon les dires du Président A. Rafesthain.

#### 1-2.2.1.5 Département du Cher

Le Cher a une population relativement âgée (10,8% de plus de 75 ans) et son revenu médian / UC est légèrement inférieur (- 5,7%) à la moyenne mais avec un taux de ménages imposés de près de 53%. Le taux de chômage est inférieur à la moyenne (7,2% en 2008, 9% en 2009). Cependant, les dépenses de fonctionnement par habitant sont 15% plus élevées que la moyenne 2008, avec en particulier des charges de personnels un tiers plus élevées, des charges générales près de 16% supérieures, des frais financiers 46,7% supérieurs à la moyenne et des dépenses nettes obligatoires d'aide sociale 14,5% supérieures.

Les recettes de fonctionnement/habitant sont inférieures de 7,8% à la moyenne ; la fiscalité a été fortement sollicitée en 2009 (+16,9%) mais les taux ne sont pas trop éloignés de la moyenne. La DGF est bien péréquée puisqu'elle est supérieure de 28,8% à la moyenne par habitant.

Les dépenses unitaires d'investissement sont inférieures de 6,5% à la moyenne avec des subventions d'équipement modérées. La dette / habitant est cependant moitié plus élevée que la moyenne et la capacité de désendettement s'en trouve affectée, passant de 8 ans en 2008 à plus de 11 ans en 2009. La situation est devenue assez critique, sur fond de maîtrise générale insuffisante des dépenses de fonctionnement, sans polarité manifeste. La gestion de ce département peut être utilement comparée à celle de son voisin, l'Indre, moins favorisé, mais dont les équilibres ont été parfaitement maîtrisés.

#### Extrait du rapport Jamet

Quelques comparaisons avec nos voisins : L'Indre et le Loir et Cher (même strate).

- Dépenses réelles de fonctionnement / habitant.
  - o 716,57 euros : Indre.
  - o 760,29 euros : Loir et Cher
  - o 904,89 euros : Cher
- + 150 euros / hab = 43 millions d'euros, c'est 2 fois plus que ce que vous réclamez à l'Etat.
- Produit Impôts.
  - o 344,07 euros/hab : Cher

- 280,52 euros/hab : Indre
- 333,08 euros/hab : Loir et Cher
  
- Recettes réelles de fonctionnement
  - 967,19 euros : Cher
  - 849,09 euros : Indre
  - 844,02 euros : Loir et Cher
  
- Encours de la dette.
  - 644,51 euros : Cher
  - 4,33 euros : Indre
  - 273,69 euros : Loir et Cher
  
- DGF.
  - 246,62 euros : Cher
  - 239,90 euros : Indre
  - 194,27 euros : Loir et Cher
  
- Dépenses de fonctionnement hors action sociale, hors collège et transports scolaires / Habitant
  - 172 euros : Indre
  - 167 euros : Vienne
  - 210 euros : Indre et Loire
  - 210 euros : Loir et Cher
  - 273 euros : Cher = + 20 Millions d'euros
  - Seule la Creuse fait plus : 327 euros

Pour conclure, le CA est le résultat de plusieurs facteurs. On peut concéder un effet conjoncturel pour ce qui concerne la baisse des droits de mutations ou la hausse du nombre d'allocataires du RSA.

Mais il y a surtout un effet structurel. Monsieur Galut, je n'ai pas de double langage ni de langage trouble.

Les résultats sont là.

Il faut aussi assumer vos choix de gestion : hausse des dépenses de gestion, hausse de la dette, hausse des impôts, conséquences de certaines actions comme « Lignes 18 ».

Il faut assumer les choix de vos amis, comme vous nous le demandez si souvent, l'APA, sans moyen de compensation immédiat. Là aussi, vous nous avez laissé un dossier difficile à traiter : la dépendance, le 5<sup>ème</sup> risque (que nous allons étudier fin 2010), la refonte complète et structurelle du financement de l'APA.

Vous ne pouvez pas évoquer une perte de ressources fiscales en 2010. Entièrement compensé FNGIR. Clause de revoyure.

Voici les raisons pour lesquelles le groupe Avenir Pour le Cher ne votera pas le CA.